

Bureau national de l'ADBS

Le Bureau national est élu chaque année au sein du [conseil d'administration](#). [1]

Il est composé d'un président, d'un secrétaire général, d'un trésorier et, le cas échéant, d'un ou plusieurs vice-présidents ou adjoints. *Le président du conseil des régions et le président du conseil des secteurs sont membres de droit du bureau.*

Le Bureau est responsable de l'exécution des décisions du Conseil d'administration.

- il prend les décisions nécessaires dans l'intervalle des réunions du Conseil, auquel il rend compte ;
- il assure les responsabilités qui peuvent lui être déléguées par le conseil d'administration ;
- il est habilité à faire des propositions au conseil d'administration sur la politique, les activités et le fonctionnement de l'association.

En octobre 2018, le conseil d'administration de l'ADBS a élu le bureau suivant jusqu'aux prochaines élections :

- Présidente : **Danielle DUFOUR-COPPOLANI**
- Secrétaire générale : **Myriam RICHARD**
- Trésorier : **Henri STILLER**
- **Ghislaine CHARTRON**
- *Représentante des régions* : **Suzette ASTRUC**
- *Représentante des régions* : **Hélène BRACONNIER**
- *Représentante des secteurs* : **Francine FILOCHE** (nommée lors du conseil des secteurs du 25/01/2019)
- *Représentante des secteurs* : **Chantal PASQUIER** (nommée lors du conseil des secteurs du 25/01/2019)

URL : <https://www.adbs.fr/bureau-national>

Liens

[1] <https://www.adbs.fr/conseil-dadministration-de-ladbs>